

Plomberie, Recherche de fuites
Chauffage, Climatisation
Interventions d'urgence
365j/365

N/REF : 24/08/2026 16H05 C:002224 I:00660

V/Email reçu le Lundi 24/08/2026 a 16H05

M. MARSAL Patrick

**4 QUAI PAPACINO
06300 NICE**

IMMEUBLE : PAPACINO
4 QUAI PAPACINO
06300 NICE

Nice, le 28 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : M. MARSAL PATRICK - TEL : 06.62.15.88.51 - 4EME ÉTAGE

MOTIF : PROBLEME SANYBROYEUR - PEUT ETRE CLAPET ANTI RETOUR, VOIR SUR PLACE
POUR DEVIS

Donneur d'ordre : M. MARSAL

LE 27/08/206 A 08H00

DÉPOSE DU WC APRES ISOLEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU.

DÉPOSE DU COFFRAGE CARRELÉ SITUÉ DEVANT LE SANIBROYEUR.

OUVERTURE DU SANIBROYEUR ET CONTRÔLE DES COUTEAUX.

CONTRÔLE ET NETTOYAGE DES CLAPETS D'ARRIVÉE.

CONSTAT : LE CLAPET CÔTÉ CUISINE ÉTAIT BLOQUÉ PAR DES RÉSIDUS DURS,
EMPECHANT SON BON FONCTIONNEMENT.

EXTRACTION DES RÉSIDUS ET NETTOYAGE DU CLAPET.

RÉALISATION D'UN TEST DEPUIS LA CUISINE : L'EAU S'ÉCOULE DE NOUVEAU
CORRECTEMENT VERS LE SANIBROYEUR.

REMONTAGE DU SANIBROYEUR.

REMISE EN PLACE DU COFFRAGE ET DU WC.

TEST DE FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE.

L'ÉVACUATION DE LA CUISINE N'EST PLUS BOUCHÉE. TOUTEFOIS, LE SANIBROYEUR
PRÉSENTE TOUJOURS UN NIVEAU SONORE ANORMALEMENT ÉLEVÉ LORS DE SON
FONCTIONNEMENT.

PAR AILLEURS, LE CLAPET DE SORTIE DU SANIBROYEUR N'EST PLUS PARFAITEMENT
ÉTANCHE. LE RETOUR D'EAU PROVOQUE A NOUVEAU LE DÉCLENCHEMENT DU
SANIBROYEUR.

PRÉCONISATION :

REMPLACEMENT DU CLAPET INTÉGRÉ AU COUDE DE SORTIE DU SANIBROYEUR.
NOUS VOUS TRANSMETTONS UN DEVIS EN CE SENS.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 27/08/26 a 15H39 M. MARSAL

*Plomberie, Recherche de fuites
Chauffage, Climatisation
Interventions d'urgence
365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT	
1,00	Ft déplacement Zone 1			Pour mémoire
0,50	H(s)Ouvrier Qualifié Plomberie	76,00	38,00	
1,00	Ft déplacement Zone 1	41,00	41,00	
2,00	H(s)Ouvrier Qualifié Plomberie	76,00	152,00	
TOTAL H.T.			231,00	
T.V.A. a 10,00%			23,10	
TOTAL T.T.C.En EURO			254,10	

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN